

Créée en 1995, l'**Alliance Froid Climatisation Environnement** est un groupement d'industriels et utilisateurs de froid et de climatisation. L'AFCE a pour but d'obtenir l'amélioration des performances environnementales globales des systèmes et d'en rendre effective la vérification concrète, dans le cadre des réglementations internationales européennes et françaises sur les Changements Climatiques. Cette lettre vise à informer sur l'usage responsable des systèmes de réfrigération et de climatisation.

actualités

La réglementation F-Gas

L'accord européen F-Gas a été conclu le 31 Janvier 2006. La réglementation vise à réduire les émissions de gaz fluorés en veillant à assurer leur confinement. Elle renforce la surveillance des émissions de gaz, introduit un étiquetage de certains produits et équipements visant à faire apparaître les informations essentielles sur ces gaz, et établit des normes minimales à l'échelle de l'Union Européenne pour la formation et la certification du personnel concerné. Ces mesures permettront de faire baisser d'au moins 20% d'ici 2015 les émissions de gaz fluorés qui ne représentent actuellement que 2% des émissions de Gaz à Effet de Serre de l'Union Européenne. **La réglementation F-GAS est adoptée depuis le mois d'Avril 2006 et sera applicable 12 mois après sa publication.** Pour la climatisation automobile, la directive bannit l'utilisation du HFC-134a à compter du 1er Janvier 2011 pour tous les nouveaux modèles de véhicules.

Le décret «DEEE»

Le décret 2005-829 relatif à la composition des équipements électriques et électroniques et à l'élimination des déchets (ainsi que ses arrêtés d'application) concerne les domaines du froid et de la climatisation. Il est applicable depuis le 13 Août 2005.

L'étiquetage

Selon l'arrêté du 17/03 et l'avis du 10/04, la consommation énergétique des climatiseurs doit être clairement indiquée sur les appareils ayant une puissance inférieure à 12 kW. Ces étiquettes doivent adopter le format déjà défini pour les réfrigérateurs et autres appareils ménagers, auquel le public s'est familiarisé. Ces dispositions s'appliquent depuis le 20 Avril 2005, et tout appareil mis en vente sans étiquette depuis cette date est en infraction avec la loi.



Zoom sur les fluides frigorigènes

Les fluides dans les systèmes de froid et de climatisation

Les fluides frigorigènes sont des substances ou des produits, contenus dans des appareils ou dans des installations, qui transportent la chaleur d'une température basse à une température plus élevée. Pour des raisons liées à l'environnement, la technique frigorifique, qui paraissait établie sur des bases immuables, a été profondément remise en cause au début des années 1990.

C'est lors de fuites provenant des installations que ces gaz présentent un risque pour l'environnement : les molécules chlorées, que l'on retrouve dans la composition des fluides frigorigènes, ont un effet négatif sur l'ozone stratosphérique. Les fluides frigorigènes en cause sont les CFC (Chlorofluorocarbures) et les HCFC (Hydro Chlorofluorocarbures).

Le remplacement des CFC et HCFC par les HFC a permis de diviser par 7 l'impact sur l'effet de serre. Toutefois, ces derniers restent des gaz à effet de serre et pourraient être remplacés par d'autres fluides frigorigènes dits «naturels» comme les hydrocarbures, le CO² ou encore l'ammoniac. Ces derniers possèdent toutefois des propriétés qui freinent leur développement : les hydrocarbures sont inflammables, l'ammoniac est toxique et le CO² doit être comprimé à une pression très élevée.

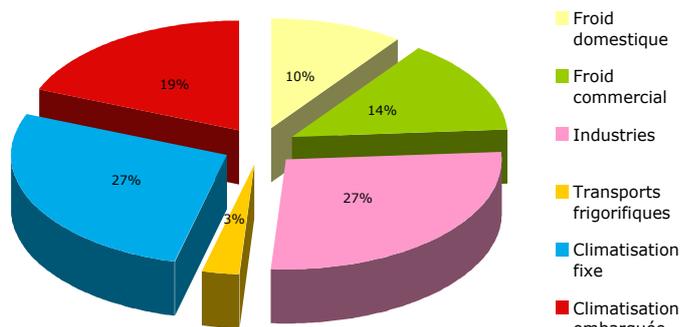
Les évolutions réglementaires vont conduire tous ceux qui ont besoin de froid à s'interroger sur leurs installations.

Avec l'essor de la climatisation (automobile ou fixe), les industriels du froid, conscients des problématiques environnementales, demandent la poursuite de l'utilisation des HFC, mais en assortissant cette mesure de confinement et de suivi des installations.

La nouvelle réglementation F-Gas s'inscrit dans cette démarche.

Utilisation des fluides frigorigènes par secteurs d'activités

Source: Inventaires des fluides frigorigènes et de leurs émissions / France - Année 2003
Réalisé par ARMINES pour l'ADEME



L'AFCE et les associations de consommateurs

Au cours de l'année 2005, l'AFCE a développé ses échanges avec les organisations de consommateurs et en Mars 2005 a organisé une réunion avec elles sur le thème de «l'usage responsable de la climatisation».

Les objectifs étaient de resituer le développement de la climatisation dans ses différents usages, d'exposer les problématiques dans une démarche scientifique et technique et de présenter les aspects sanitaires et environnementaux de façon claire et étayée. Cette démarche avait aussi pour but

d'identifier les vraies questions que les consommateurs se posent à propos de la climatisation et de connaître leur point de vue.

nementaux de la climatisation.
- La réglementation relative à l'utilisation de certains fluides frigorigènes.

- Les risques de légionellose.
Les intervenants étaient des personnalités issues du milieu professionnel et des administrations concernées.

À la suite de cette journée, il est apparu que les messages des médias sur la climatisation sont souvent peu cohérents entre eux, voire contradictoires. L'AFCE a pu apporter des éléments de clarification aux représentants des consommateurs. Cette lettre est aussi destinée à leurs organisations.

- ont participé à cette journée d'information:
- Association de Défense d'Éducation et d'Information des Consommateurs**
 - Union Nationale des Associations Familiales Familles de France**
 - Association Force Ouvrière Consommateurs**
 - Confédération de la Consommation, du Logement et du Cadre de Vie**
 - Organisation Générale des Consommateurs**
 - Confédération Nationale des Associations Familiales Catholiques**

Les sujets suivants ont été traités :
- La climatisation fixe et automobile : consommation énergétique.
- Les impacts sanitaires et environ-

des conseils aux particuliers



La climatisation en voiture: la sécurité

La climatisation automobile se développe: en plus du confort, elle permet aussi de renforcer la sécurité au volant.

Quelques conseils à faire passer :

1. Ouvrir les fenêtres du véhicule pendant quelques centaines de mètres pour laisser sortir le surplus d'air chaud.
2. Enclencher le recyclage d'air jusqu'à ce que l'air pulsé soit suffisamment frais.
3. Ne pas dépasser 10 degrés d'écart entre l'air extérieur et la température programmée à l'intérieur.
4. Faire fonctionner la climatisation tous les 15 jours même en hiver, pour éviter les pannes.

Acheter un climatiseur «SPLIT»

Lorsque vous achetez un matériel de climatisation en 2 parties (SPLIT) dans un réseau de distribution, faites appel à un installateur pour éviter tout risque de fuite et de gelure lors du raccordement des flexibles qui sont chargés de fluide frigorigène. La mise en application de ce conseil vous permettra également d'éviter un dysfonctionnement de votre appareil.

du côté des professionnels

Trophée de l'étanchéité 2006

Organisés par l'AFCE, en coopération avec La Revue Pratique du Froid et avec la participation de l'ADEME, les Trophées de l'étanchéité récompensent des installations parfaitement étanches (donc sans fuite de frigorigènes) et des matériels de surveillance.

L'entreprise MJM Froid, de Cuincy (Nord Pas de Calais) remporte le Trophée de l'étanchéité 2006, pour la conception et la maintenance d'une installation de froid commercial, et MSA Gallet (Ain) gagne le prix spécial du meilleur détecteur d'ambiance.

2006 AOÛT							SEPTEMBRE						
DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
				1	2	3	4	5				1	2
6	7	8	9	10	11	12	3	4	5	6	7	8	9
13	14	15	16	17	18	19	10	11	12	13	14	15	16
20	21	22	23	24	25	26	17	18	19	20	21	22	23
27	28	29	30	31			24	25	26	27	28	29	30

AGENDA

L'AFCE organise un colloque «Effet de Serre»: Nouveaux fluides - RT 2005 - Réglementation

date: 21 Septembre 2006

heure: 9h - 16h30

lieu: Ecole des Mines - 60 Bd Saint Michel - 75006 PARIS

pour participer: www.afce-asso.fr

D'autres informations sur le froid et la climatisation sur le site Internet : www.afce.asso.fr



Alliance Froid Climatisation Environnement

55 bis, rue Porte Rabel
F-61300 L'Aigle

E-mail: dg@afce.asso.fr